



Club Omnisport et Culturel des Ecureuils

Bureau du COCDE

Compte-rendu de la réunion du 21 mars 2018

Présents :

Jean-Bernard VIGNACQ : Président

Sophie DEBORD : Trésorière

Rodolphe FRADIN : Secrétaire

Christophe LORRIOT : Secrétaire adjoint (correspondant assurances)

Ordre du jour :

1 – Mesures à prendre en cas d'incident lors d'une activité dans les sections, conduite à tenir (suite à incident section " temps libre multisports" de décembre 2017).

2 - Mise en place d'une carte bancaire au sein du club (procédure d'utilisation).

3 - Proposition d'évolution de la section "éveil multisports", compte rendu de rencontre avec l'animatrice.

4 - Participation au "Défi Sports" 2018 proposé par la municipalité.

5 - Informations diverses

6 - Préparation du "CA" du mercredi 28 mars.

Point n°1

Domage corporel du 18/12/17. Heurt entre deux adultes (jeudi).

Appel du samedi : douleurs aux dents.

Adhésion qui fait suite avec chèque daté du 18/12/17. Le chèque n'a pas été encaissé.

Le président rencontre le professeur pour prendre connaissance des faits. Les faits semblent différents du rapport d'accident.



L'assurance de la personne a pris contact avec le président du club pour connaître les faits. Le président a transmis le compte rendu d'accident à l'assurance qui depuis ce jour n'a pas donné suite.

Le président souhaite mettre en place une fiche de renseignement pour les incidents au cours des activités du club afin de tracer toute blessure susceptible de se déclarer post activité.

Le secrétaire en charge des assurances contactera le cabinet d'assurance pour obtenir un modèle de fiche d'enregistrement.

Pour ce qui est des périodes d'essai en cours de saison, le bureau propose d'accorder deux séances d'essai en s'assurant que le futur membre possède une assurance personnelle.

Point n°2

Une carte bancaire a été mise en service au sein du club (compte bancaire géré par le bureau). Le principe est celui-ci. Les sections auront la possibilité d'utiliser cette carte. Le club récupèrera la somme due sur le compte de la section concernée.

Pour les achats sur internet, la section prendra contact avec le président pour la réalisation de ces achats.

Point n°3 :

Le président indique qu'il est important de redynamiser la section. Il a rencontré l'animatrice à ce sujet. Certains parents commencent à s'investir dans l'activité.

Le président a précisé à l'animatrice qu'elle devait fournir un programme d'activité sportive, en particulier pour l'obtention des subventions du Conseil Départemental.

Il a également proposé à l'animatrice de réfléchir sur un outil d'information à mettre en place dès le mois d'Avril pour toucher un large public (écoles, etc.).

Le président indique également qu'il serait utile d'avoir quelqu'un pour accompagner l'animatrice, être un soutien à celle-ci. Le président pense à un service civique. Le cout serait de l'ordre d'une centaine d'euros par mois. Le dossier est difficile à monter. Cette idée sera présentée au prochain CA.

Point n°4 :

Le défi sport est proposé le dimanche 17 juin 2018. Il sera l'occasion d'une démonstration pour personne porteuse d'un handicap. Cette partie sera portée par MHA qui assurera également la restauration du midi.

La municipalité organise une réunion défi sport le jeudi 29 mars à 20h30. Le président transmettra l'avis de réunion aux différentes sections du club.



Le président propose d'organiser une activité multisports afin de créer une émulation pour la saison suivante, avec une remise de trophée pour les enfants le matin.

Point n°5 :

Il y a un souci entre la danse et la gym volontaire au niveau de la caravelle (barres de danse, nettoyage de salle).

Le président étudie la possibilité de transférer certains cours de danse du mardi et du mercredi à la caravelle et ceux de l'AGV à la salle des fêtes. L'étude est en cours car il s'avère nécessaire de décaler d'une ½ heure les cours.

Le gala de fin d'année de la section théâtre se déroulera à la salle fêtes.

Le président informe le bureau que le Conseil Départemental de la Gironde a alloué une subvention de 1252€ pour la section Multisports et une subvention de 1642 € pour la section Temps Libre Multisports.

Point n°6 :

Ordre du jour du CA :

- 1 – Incident/accident – La conduite à tenir (fiche de renseignement)
- 2 – La carte bancaire du club & les comptes des sections.
- 3 – EMS et service civique
- 4 – Défi sport 2018
- 5 – La parole aux sections
- 6 – Informations diverses

Le président lève la séance.